



ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES FRANCAS DU TARN

Association loi 1901
Siège social : 32, rue des Carmélites
81000 ALBI

Exercice clos le 31 décembre 2025

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES FRANCAS DU TARN

Association loi 1901

Siège social : 32, rue des Carmélites
81000 ALBI

Exercice clos le 31 décembre 2025

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association départementale des Francas du Tarn relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les provisions pour risques et charges et les fonds dédiés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre comité directeur.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article A.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Boulogne, le 16 avril 2026

audit france

Commissaire aux Comptes

Représenté par Hervé Willi
Commissaire aux Comptes

BILAN

ACTIF	31.12.2025			31.12.2024	PASSIF	31.12.2025	31.12.2024
	Brut	Amort. & Dépréciation	Net				
<i>ACTIF IMMOBILISE</i>					<i>FONDS PROPRES</i>		
Immobilisations incorporelles	16 482	7 271	9 212		Fonds propres (avant affectation)	98 782	94 555
Terrains	15 245		15 245	15 245	Résultat de l'exercice	3 188	4 227
Constructions	305 479	179 475	126 005	135 508	Subventions d'investissement	13 929	16 711
Matériels d'activités					Total	115 900	115 494
Autres immobilisations corporelles	50 556	49 199	1 357	3 422	<i>FONDS DEDIES & PROVISIONS</i>		
Immobilisations en cours					Fonds dédiés	16 000	26 500
Autres prêts et titres immobilisés	638		638	638	Provisions pour risques		
Dépôts et cautionnements					Provisions pour charges	31 605	25 760
Total	388 400	235 944	152 455	154 812	Total	47 605	52 260
<i>ACTIF CIRCULANT</i>					<i>DETTES</i>		
Stocks	954		954	1 055	Emprunts et dettes assimilées	87 913	96 541
Usagers - clients	4 492		4 492	15 918	Fournisseurs	11 111	10 856
Comptes courants Réseau	17 419		17 419	36 878	Dettes fiscales et sociales	36 667	35 656
Autres créances	18 285		18 285	11 369	Comptes courants Réseau	1 156	649
Charges constatées d'avance	11 825		11 825	8 313	Autres dettes	450	691
Trésorerie	109 102		109 102	83 799	Produits constatés d'avance	13 730	
Total	162 077		162 077	157 333	Total	151 027	144 392
Total	550 476	235 944	314 532	312 146	Total	314 532	312 146

COMPTE DE RESULTAT	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	19 111	21 311
Ventes de biens	1 462	1 208
Prestations de service	128 711	142 927
Subventions d'exploitation	187 306	184 761
Dons et Mécénat		11 520
Contributions financières	3 617	11 238
Reprises sur dépréciations et provisions	5 923	2 053
Produits des cessions d'immobilisations		
Utilisations des fonds dédiés	26 500	40 800
Autres produits	1 347	1 263
Total	373 977	417 080
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock	101	563
Autres achats et charges externes	121 364	139 179
Aides financières	8 300	6 000
Impôts et taxes	3 875	4 401
Salaires	147 652	162 229
Cotisations sociales	39 121	42 428
Dotations aux amortissements	15 317	15 386
Dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions	11 769	9 823
Valeurs comptables des immobilisations cédées		
Reports en fonds dédiés	16 000	26 500
Autres charges	7 327	6 924
Total	370 826	413 432
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	3 151	3 649
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers	1 102	1 742
Reprises sur dépréciations et provisions		
Total	1 102	1 742
CHARGES FINANCIERES		
Charges financières	1 065	1 163
Dotations aux dépréciations et provisions		
Total	1 065	1 163
RESULTAT FINANCIER (II)	38	579
RESULTAT COURANT (I + II)	3 188	4 227
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)		
Impôts sur les bénéfices		
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	3 188	4 227

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature et prestations en nature	3 000	3 000
Bénévolat	45 230	31 600
Total	48 230	34 600
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Mises à disposition gratuite de biens et prestations en nature	3 000	3 000
Personnel bénévole	45 230	31 600
Total	48 230	34 600

Au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre **2025** qui dégage un excédent de **3 188.30 €**.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre.

Les comptes annuels composés du bilan, du compte de résultat et de l'annexe forment un tout indissociable.

Objet social et périmètre des activités de l'association : Regrouper des personnes qui se proposent de promouvoir des loisirs éducatifs et permettre ainsi la création de centre de loisirs éducatifs pour l'enfance et la jeunesse.

I - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

L'exercice est marqué par une nouvelle organisation de l'activité Colonies pour les jeunes et l'acquisition d'équipements dans la perspective de numériser les tâches comptables et administratives.

II - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement ANC 2022-06.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques. L'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation. Sauf exception, les créances et dettes ont des échéances à moins d'un an.

Changement de méthode comptable : Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

III - NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

a) Tableau de variations des immobilisations

Valeurs brutes	Début	Acquisitions	Diminutions	Fin
Logiciels informatiques	4 200,00	12 282,00		16 482,00
Terrains	15 244,90			15 244,90
Bâtiment (rue des carmélites)	109 343,98			109 343,98
Local Castres	165 682,66			165 682,66
Aménagements constructions	30 452,81			30 452,81
Matériel de transport	43 042,35			43 042,35
Matériel bureau informatique	6 834,97	678,41		7 513,38
Total	374 801,67	12 960,41		387 762,08

b) Acquisitions et désinvestissements

acquisitions : refonte du plan de paye (logiciel) et PC portable

c) Tableau de variations des amortissements

Amortissements	Taux linéaire	Début	Dotations	Reprises	Fin
Logiciels informatiques	33%	4 200,00	3 070,50		7 270,50
Amort. Bâtiments		109 343,98			109 343,98
Amort. Local Castres		31 403,79	8 404,91		39 808,70
Aménagements constructions	5%	29 223,58	1 098,25		30 321,83
Matériel de transport	25%	41 303,05	1 449,42		42 752,47
Matériel bureau informatique	25%	5 152,56	1 294,13		6 446,69
Total		220 626,96	15 317,21		235 944,17

2. Immobilisations financières

	Montant	- d'1 an	+ d'1 an
Prêts Francas			
Autres prêts			
Parts sociales CASDEN	637.50		637.50
Dépôts et cautionnements			

3. Stocks

Fichiers et Jeux Francas 2025 (pédagogique)

953.86 €

4. Usagers - clients

	Brut	Dépréciations	Net
Usagers	4 491.88 €		4 491.88 €
Usagers douteux			
Usagers non encore facturés			
Total	4 491.88 €		4 491.88 €

5. Comptes courants Francas

N° structure	Nom	Montant
4500000	Francas Fédération Paris	639.39 €
4501700	Francas Occitanie	6 845.10 €
4501782	Francas Tarn et Garonne	500.00 €
4503150	Le Glet	994.00 €
4518122	Alae la Promenade	275.00 €
4518160	Francas de Gaillac	5 249.21 €
4518157	Accueil de Loisirs en Pays d'Agoût	1 736.90 €
4518162	Recrea'Brens	100.00 €
4518208	Alsh Fiac	782.02 €
4518214	Loisirs Jeunesse du Viaur	297.47 €
Total		17 419.09 €

6. Autres créances

Subventions à recevoir	15 453.00 €
Produit à recevoir	753.35 €
Autres comptes débiteurs	2 078.42 €
	18 284.77 €

7. Charges constatées d'avance

Charges photocopieur 2026	3 174.84 €
Isociel logiciel paie et compta (maintenance annuelle)	8 649.78 €
	11 824.62 €

8. Trésorerie

BPO	31 437.60 €
LIVRET A	77 492.58 €
REGIE ANIMATION	57.04 €
CAISSE	115.16 €
	109 102.38 €

IV - NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

1. Fonds propres

Les fonds propres sont le cumul des résultats dégagés depuis la création de l'association. Au 31/12/2025 avant affectation du résultat de l'exercice, ils s'élèvent à 98 782.48 €.

2. Subventions d'investissement

Désignation	Brut	Taux	Net au début	Reprises	Net à la fin
Subvention CD 81 travaux local Castres	21 200.00		16 711.25	2 782.00	13 929.25

3. Fonds dédiés

	Début	Dotations	Reprises	Fin
Fonds dédiés ACCEM	3 500,00	1 000,00	3 500,00	1 000,00
Fonds dédiés SDJES continuité éducatives	5 000,00	3 000,00	5 000,00	3 000,00
Fonds dédiés services civiques	7 000,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
Fonds dédiés FDAV1	1 000,00		1 000,00	
Fonds dédiés HAITI	10 000,00	5 000,00	10 000,00	5 000,00
Total	26 500,00	16 000,00	26 500,00	16 000,00

4. Provisions et dépréciations

	Début	Dotations	Reprises (*)	Fin
Provisions pour risques				
Fond de coopération	923,49	1 833,17	923,49	1 833,17
Engagement de retraite du personnel (1)	19 836,36	4 935,57		24 771,93
Provisions pour charges	20 759,85	6 768,74	923,49	26 605,10
Immobilisations financières				
Travaux	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Comptes courants Francas				
Dépréciations	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Total	20 759,85	11 768,74	5 923,49	31 605,10

Dotations / reprises d'exploitation	11 768,74	5 923,49
Dotations / reprises financières		
Dotations / reprises exceptionnelles		
Total	18 537,48	5 923,49

(*) Dont reprises sur provisions utilisées conformément à leur objet 5 923,49

(*) Dont reprises sur provisions devenues sans objet
Total 5 923,49

(1) Conformément au règlement CNC n°2003-R.01 et à la convention collective de l'Animation, la provision pour engagements de retraite représente 1/4 de mois de salaire par année de présence jusqu'à 10 ans d'ancienneté et 1/3 au-delà pour l'ensemble des salariés en CDI ayant plus d'un an d'ancienneté, avec des charges patronales de 50%, sans actualisation, ni application d'un coefficient de rotation du personnel. Les éventuels changements de temps de travail au cours de la carrière des salariés ne sont pas pris en compte dans le calcul de la provision.

5. Emprunts et dettes assimilées

	Début	Remboursement	Fin	- d'1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Emprunts Francas						
Emprunts bancaires BPO (2020-2035)	96 633.03	8 720.32	87 912.71	8 720.32	48 463,20	30729,19
Autres emprunts (jj/mm/aa)						
Découverts bancaires						
Total	96 633.03	8 720.32	87912.71	8720,32	48463,20	30729,19

6. Fournisseurs

Fournisseurs	11 110,99 €
Fournisseurs, factures non parvenues	0,00 €
	11 110,99 €

7. Dettes fiscales et sociales

4282000 Dettes congés payés	20 663.99 €
4310000 URSSAF du Tarn	3 860.50 €
4371000 Prévoyance	214.06 €
4372000 Retraite	1 109.73 €
4374000 Mutuelle santé entreprise	131.88 €
4382000 Ch sur dettes congés payés	8 265.60 €
4421000 Prélèvement à la source	49.22 €
4473000 Uniformation	2 372.00 €
	36 666.98 €

8. Comptes courants Francas

N° structure	Nom	Montant
	Francas 65	500.00 €
	Amicale Laïque Graulhet	296.44 €
	Association Rock The Casbah	360.00 €
	Total	1 156.44 €

9. Autres dettes :

Divers Charges à payer	449.76 €
------------------------	----------

10. Produits constatés d'avance :

Avoirs Contrats Photocopieurs et Logiciels (5 ans)	13 730.00 €
--	-------------

V - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**1. Prestations de service**

Nombre d'Heures Enfant	Exercice clos	Exercice précédent
Centres de loisirs gérés par l'AD	0	0
Centres de vacances gérés par l'AD	250	450
Sous Total	250	450
Réalisé par les organisations affiliées	N/D	341 296
Total	N/D	341 746

Type de Prestations	Exercice clos	Exercice précédent
Séjours été	17 256.09 €	36 529.10 €
CSTAA	73 243.00 €	67 685.00 €
Animations départementales	14 435.00 €	15 968.60 €
Remboursements (personnels, frais formations...)	10 819.00 €	7 998.31 €
Divers (ventes doc, loyers...)	14 144.89 €	14 745.71 €
Total Prestations	128 710.89 €	142 926.69 €

2. Subventions

	Exercice clos	Exercice précédent
Subventions SDJES	21 000.00	21 183.00
Subventions FONJEP	7 107.00	9 438.00
Subv. DRAJES	10 000.00	7 217.00
Subv. Conseil Départemental	130 950.00	135 600.00
Aides à l'emploi (ASP)	1 400.00	0.00
Subv. Région CIRSTI	10 500.00	7 486.00
Subv. projet	600.00	0.00
QP subventions d'investissement viré au résultat	2 782.00	3837.04
Autres subventions	2 967.00	
Total	187 306.00 €	184 761.04 €

3. Contributions financières

	Exercice clos	Exercice précédent
Fonds de coopération interne (asso affiliées)	3 617.14	4 237.60
Vivre livre projet UR	0.00	5 500.00
Contribution Financière Fédération Francas	0.00	1 500.00
Total	3 617.14	11 237.60 €

4. Aides financières

	Exercice clos	Exercice précédent
Aides financières FADLEAP	8 300.00 €	6 000.00 €
Total	8 300.00 €	6 000.00 €

5. Produits et Charges de gestion courante

7581000 : Produits de gestion courant : 1 262.55 €

6580000 : Pertes de gestion courante : 763.76 €

VI - AUTRES INFORMATIONS

1. Effectif

Salarié (hors "CEE")	Exercice clos		Exercice précédent	
	Effectif (1)	E.T.P. (2)	Effectif (1)	E.T.P. (2)
Cadres	1	1	1	1
Employés (cdi, cdd)	5	4	9	4
Emplois aidés (CEC, E-Jeunes, ...)	0	0	0	0
Total	6	5	10	5

(1) Effectif à la clôture quel que soit la durée de travail (2) Équivalent Temps Plein : Temps plein = 1 820 H/an

"CEE"	Exercice clos		Exercice précédent	
	Nb de personnes	Nb de journées	Nb de personnes	Nb de journées
Contrat CEE	4	35	9	87

2. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Pour satisfaire à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, il est indiqué qu'aucune rémunération n'a été versée au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants.

3. Engagement de crédit-bail et locations de longue durée

Loyers restant dus : 60 mois sur les contrats suivants :

a) Loyers trimestriels du photocopieur : 902.04 € (soit 3 608,16 €/an). Loyers restant à régler jusqu'au terme du contrat : 18 040,80 €.

b) Loyers trimestriels de solution Zeendoc : 1 709.52 € (soit 6 838,08 €/an). Loyers restant à régler jusqu'au terme du contrat : 34 190,40 €.

4. Engagements hors bilan

Cautions et hypothèques accordées par l'association

- Hypothèque en 1^{er} rang de 25 000 €

- Hypothèque légale spéciale de 125 000 € en faveur de la banque Populaire Occitane dans le cadre du prêt de 125 000 €.

5. Contributions volontaires en nature

a) Mise à disposition gratuite (locaux, services) et prestations en nature internes et externes

Mise à disposition gratuite de biens : 3 000 € (prêt de salle, terrain de sport, matériel pour les journées d'animations départementales et colo)

b) Bénévolat / Personnel bénévole

- ½ mi-temps pour le bénévolat valorisé au taux de 27 € (sal. horaire brut +charges) x 971.50h = 26 230.50 €

- ½ poste pour la coopération régionale et le maintien d'un poste mutualisé pour le développement du Tarn = 19 000 €